

Le mot du Président

À l'heure où j'écris ces lignes, les résultats du baccalauréat viennent de tomber. « 75 % de candidats admis au premier tour, 2006 un bon cru ! » titre la presse. Qu'en penser ? Le taux élevé de réussite implique-t-il que le cru 2006 soit bon ? Pour les statisticiens du ministère, oui. Mais pour nous, enseignants, c'est beaucoup moins sûr. Que signifie la note de 3 sur 5 à un Vrai/Faux (série S) où aucune justification n'est demandée et où les mauvaises réponses ne sont pas pénalisées ? Pourquoi en est-on arrivé là, pourquoi ce type de sujet où le hasard permet, en moyenne, l'obtention de 2 à 3 points ? Les moyennes nationales ont sûrement augmenté d'autant, mais doit-on s'en réjouir ? Peut-on s'en satisfaire ? *Changer de thermomètre n'a jamais guéri !* Reconnaitrait-on enfin, implicitement, que les professeurs n'ont pas les moyens d'enseigner correctement les programmes ? Ce que l'APMEP n'a cessé de clamer.

Le projet de texte sur le socle commun des connaissances, bien que refusé par le CSE, a beaucoup de chance d'être adopté. Nous avons longtemps craint un socle à contenu trop minimal et voilà qu'il pêche par excès d'ambition ! Comment sera-t-il possible d'évaluer la maîtrise d'un tel socle ? N'allons-nous pas nous retrouver dans la même configuration que celle décrite plus haut : inadéquation entre les horaires en diminution constante et les exigences trop élevées des programmes ? Si l'on veut de bons résultats, l'épreuve du DNB devra comporter quelques QCM et Vrai/Faux. Si l'on veut que les élèves acquièrent les connaissances nécessaires à tout citoyen, il faudra augmenter en conséquence les horaires de mathématiques en collège. Que pensez-vous qu'il arrivera ?

Pour terminer, je tiens à remercier toutes les personnes avec lesquelles j'ai travaillé durant ces trois années de présidence. La place me manque pour les citer, et j'aurais trop peur d'en oublier. Cependant, je voudrais dire que ces trois années me furent très enrichissantes tant sur le plan professionnel que personnel. Et je ne saurais qu'inciter et encourager toutes les bonnes volontés à prendre des responsabilités au sein de notre association.

Amitiés à tous et à bientôt.

Michel Fréchet

Directeur de publication : Jean-Paul Bardoulat

Responsable de la rédaction : Valérie Larose

Maquette : Nicole Toussaint

Impression : Louis Jean Imprimeur (Gap)

Dépôt légal : 391 — Août 2006

Editeur : APMEP, 26, rue Duméril

75013 Paris (01 43 31 34 05)

<http://www.apmep.asso.fr> - mël : apmep@apmep.asso

Abonnement : 25 € / an ; 7 € / numéro

N° de Commission paritaire : 0709G85195

Sommaire en quatrième page de couverture

Troisième éditio de rentrée pour PLOT...

Avec toujours, pour nous, le même plaisir à vous présenter un numéro destiné à aider chacun dans sa pratique enseignante. « La parole à... » évoque ce fameux socle commun dont nous ne savons pas, à l'heure où sont écrites ces lignes, s'il aura un quelconque impact. Alors rêvons un peu d'un enseignement organisé différemment, plus souple, plus modulaire, laissant le temps de mener à bien les diverses activités de votre collection de PLOT, où les trous de votre emploi du temps ne seront plus des drames : vous en profiterez pour échanger, diffuser PLOT et les autres brochures de l'APMEP à vos collègues, nous écrire un article, nous envoyer un courrier de lecteur, nous signaler un chouette site...

Bonne rentrée à toutes et à tous.

Valérie Larose

Comment s'abonner à PLOT : c'est très simple !

Les différentes formules d'adhésion aux diverses formules de l'APMEP sont disponibles sur le serveur de l'association :

<http://apmep.asso.fr>

N'hésitez pas à faire adhérer votre établissement et vos collègues.

Une remarque à nous faire, un article ou un projet d'article à nous faire parvenir, une question en rapport avec un des articles publiés, des thèmes que vous voudriez voir abordés...

N'hésitez pas à nous les faire parvenir à l'adresse suivante : vlarose@club-internet.fr

Pour tout envoi postal : Valérie Larose
32 bd Nélaton 91460 MARCOUSSIS

Revue fondée par les Régionales d'Orléans-Tours, Poitiers et Limoges en 1976.

APMEP - PLOT n° 15